

Le pluriel des noms

Règle générale : pour écrire le pluriel d'un nom, on lui ajoute un s.

On ne rajoute pas de s aux noms qui se terminent par s, x ou z.

Le pluriel des noms en -al se fait en aux : un cheval, des chevaux, un capital, des capitaux
exceptions : on dit des bals, des carnivals, des festivals et des chacals

Le pluriel des noms en -ou se fait en -ous : des clous, des trous
Exceptions : des choux, des hiboux, des genoux, des cailloux, des joujoux, des poux